

## Ouvriers des villes, ouvriers des campagnes<sup>(1)</sup>

**Martine BERGER**

Université de Paris I  
LADYSS UMR 7533-CNRS  
Institut de Géographie  
191, rue Saint-Jacques  
75005 - PARIS

**Résumé :** En France, au cours des trois dernières décennies, les effectifs et les localisations des ménages d'ouvriers ont considérablement évolué. À côté d'une classe ouvrière principalement urbaine, vivant dans les banlieues des villes industrielles, souvent logée dans le parc social, les ouvriers propriétaires de pavillons se sont dispersés dans les espaces ruraux et périurbains. Moins groupée dans l'espace, la population ouvrière est aussi de plus en plus composite. Ces évolutions sont décrites tant au niveau des départements qu'à l'échelle communale dans la région métropolitaine de Paris.

**Mots-clés :** Ouvriers. Périurbanisation. France. Ile-de-France.

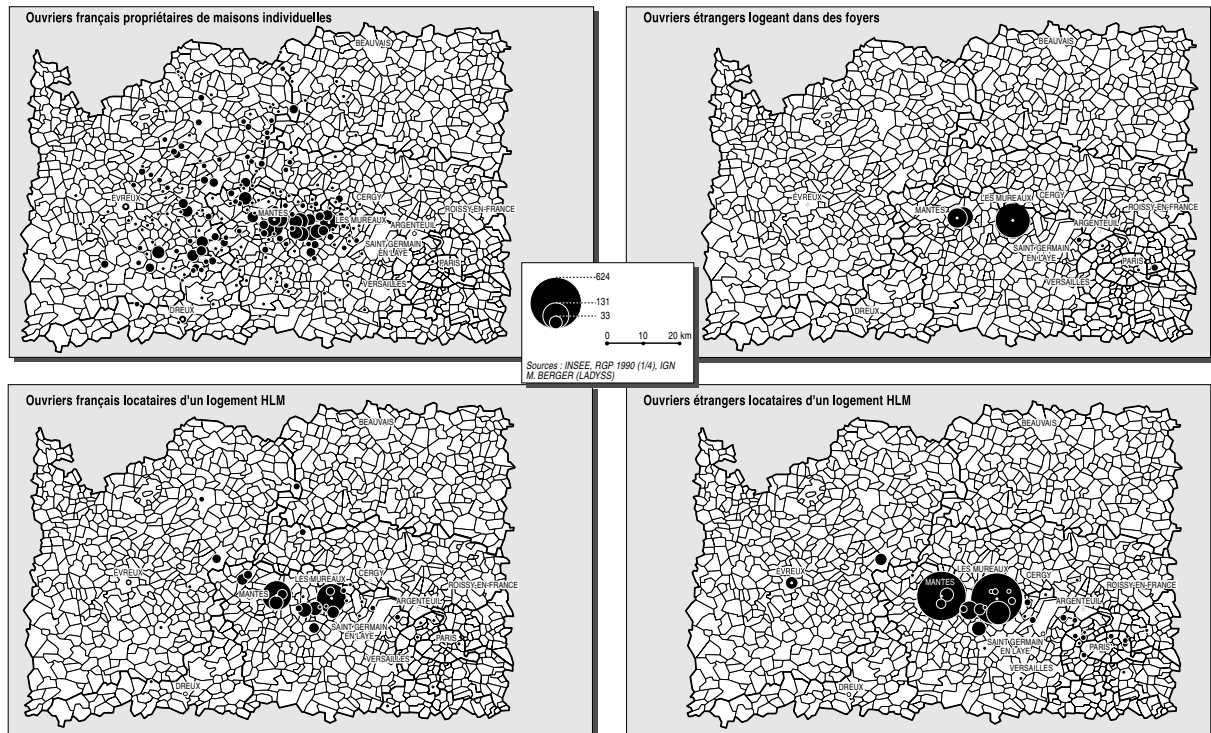
**Abstract :** During the last three decades in France the volume and the spatial distribution of working classes have deeply changed. While most of them were formerly living near factories, in and around industrial cities, a lot of them have left public housing and moved to suburbs and countryside where they have been able to become owners of their houses. More scattered, this working class is also more and more composite. This trends are presented here for France at all and, at a more detailed scale, for the Paris region.

**Key words :** Working Class. Rurbanbelts. France. Ile-de-France.

Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle et jusqu'au dernier tiers du XX<sup>e</sup> siècle, l'évolution des systèmes productifs dans les pays industrialisés a conduit à une augmentation constante des effectifs d'ouvriers résultant pour une large part d'un transfert de population d'origine rurale et agricole vers les villes et leurs banlieues. Les dernières décennies du XX<sup>e</sup> siècle sont marquées, particulièrement en France, par un renversement de la tendance séculaire, tant en ce qui concerne l'évolution des effectifs que leur implantation territoriale. Le nombre d'ouvriers ne cesse de décroître – de 7 millions soit un actif occupé sur trois en 1982 à moins de 6 millions, soit un emploi sur quatre en 1999 –, et ils résident de plus en plus souvent dans des communes rurales ou périurbaines.

Ceci est lié pour partie au glissement des emplois vers des zones d'activité périphériques, où les entreprises disposent d'espaces plus vastes, moins coûteux, et plus faciles à desservir dès lors que la majorité des trafics s'effectue par voie routière. Mais les choix résidentiels des ménages ouvriers ont fortement amplifié ce mouvement de périurbanisation : le souhait de disposer de plus d'espace, voire de devenir propriétaires de leur logement a conduit une part croissante des ouvriers à quitter le parc collectif locatif urbain pour acquérir une maison individuelle à la périphérie des villes. La généralisation de la possession d'une automobile a permis à nombre d'entre eux de continuer à résider à la campagne ou de s'y installer avec leur famille.

En 1990, 2 millions de ménages ouvriers sur 4,7 millions – soit 43 % des ménages dont la personne de référence était un ouvrier – résidaient dans des communes situées hors des pôles urbains<sup>(2)</sup>, alors que ce n'était le cas que d'un ménage de cadre ou d'employé sur quatre. Les ouvriers représentaient, à cette date, 22 % des ménages résidant en France métropolitaine, 21 % des propriétaires de pavillons, et 30 % des nouveaux installés en maison individuelle entre 1982 et 1990. C'est dire qu'au cours des dernières décennies, la périurbanisation a très largement touché la classe ouvrière et fondamentalement modifié sa distribution spatiale, mais aussi ses comportements résidentiels et ses modes d'insertion sociale.



**Fig. 1 : Lieux de résidence des ouvriers français et étrangers de Renault-Flins en 1990**

En 1990, près d'un ménage ouvrier sur deux est propriétaire de son logement – ce qui n'est le cas que d'un employé sur trois –, un sur quatre habite à la campagne, un sur six dans une commune périurbaine ou multipolarisée. Longtemps synonyme d'une grande proximité de l'habitat et de l'emploi, à travers le modèle des systèmes productifs localisés de banlieues à la fois industrielles et ouvrières, les ouvriers constituent désormais une part croissante des navetteurs, en particulier des actifs résidant dans les campagnes périurbaines et travaillant dans les zones d'activités de grande banlieue ou les anciens tissus industriels plus centraux (fig. 1). Alors qu'un ménage ouvrier sur cinq réside dans un logement locatif HLM, deux sur cinq sont propriétaires d'un pavillon.

Mais les concentrations ouvrières des banlieues n'ont pas pour autant disparu, elles ont même souvent creusé les écarts, voire renforcé leur distance sociale avec les autres communes ou quartiers urbains. Au sein du parc social, les ouvriers sont toujours très largement surreprésentés dans les HLM, où ils constituent 36 % des locataires. Ce double processus, contradictoire en apparence, de diffusion des ménages ouvriers, et d'accentuation des ségrégations résidentielles, est décrit ici à l'échelle des départements français et des types de communes<sup>(3)</sup>. L'analyse des localisations des ménages ouvriers à l'échelle communale est présentée ensuite dans ce qui a longtemps constitué la première région industrielle française, où s'est cristallisé le modèle de la banlieue rouge : en Ile-de-France et sur ses marges, fortement marquées par les décentralisations de l'appareil productif dans les années soixante et soixante-dix. Ceci permettra de situer la part prise par les ouvriers, plus spécialement les couples ouvrier/employée, dans le mouvement de périurbanisation qui caractérise les dernières décennies mais aussi de mettre en évidence différents types de parcours résidentiels des couches modestes, en relation avec des stratifications socio-démographiques au sein des ménages d'ouvriers.

#### **I - LES LOCALISATIONS DES MÉNAGES OUVRIERS : UN RÉVÉLATEUR DU GRADIENT SOCIAL ENTRE VILLES ET CAMPAGNES<sup>(4)</sup>**

Si l'on raisonne sur l'ensemble du parc de logements français, on observe une différence importante de structure sociale entre les villes et les campagnes : les catégories les plus aisées résident plus fréquemment en ville, dans les quartiers les plus centraux, et dans les plus grandes agglomérations urbaines, alors que les catégories les plus modestes (ouvriers, retraités, à l'exception des anciens

cadres) se localisent plus souvent dans les espaces ruraux (tableau 1). La distinction entre société rurale et société urbaine est donc de moins en moins fondée sur les branches d'activité, elle renvoie de plus en plus souvent à des différences de revenus et de position sociale. Ceci s'explique à la fois par la localisation des emplois – les plus qualifiés se concentrent dans les plus grandes villes – et par le différentiel des valeurs foncières, qui joue un rôle de plus en plus important dans les choix résidentiels des ménages, à un moment où la généralisation de l'équipement automobile voire, de plus en plus souvent, la bi-motorisation des ménages, permettent de lever les contraintes de proximité, tant pour les déplacements domicile-travail que pour le recours aux équipements d'usage quotidien ou hebdomadaire. La nouvelle répartition du peuplement découle donc à la fois de la polarisation croissante du marché du travail, de la structure sociale des lieux de résidence et des nouvelles possibilités de mobilité offertes à des coûts relatifs décroissants.

Ce qui est vrai pour l'ensemble du parc de logements l'est plus encore si l'on considère le seul parc pavillonnaire. En effet, la présence d'un parc de logement social important, essentiellement collectif et locatif, concentré en ville, atténue quelque peu l'écart entre villes et campagnes. Contrairement à ce que l'on observe Outre-Manche, la proportion de maisons individuelles dans le parc social est très faible et, en dépit d'un intense renouvellement au cours des dernières décennies (Berger, Bontron, 1993), le parc de logements des communes rurales n'a pas perdu son rôle d'accueil des catégories démunies.

Il n'est donc pas étonnant d'observer, parmi les propriétaires de pavillon, un fort gradient social entre villes et campagnes. Moins coûteux – à la fois parce que le prix du terrain est plus bas à la campagne et parce que les constructions y sont plus souvent réalisées sur des parcelles déjà possédées ou héritées, en particulier par les enfants d'agriculteurs –, les pavillons ruraux attirent en plus grande proportion des ménages ouvriers.

Type d'espace	Tous logements		Pavillons en propriété		Nouveaux installés** dans pavillons en propriété	
	% ménages	% ménages actifs non agricoles	% ménages	% ménages actifs non agricoles	% ménages	% ménages actifs non agricoles
ensemble	22,0	35,5	21,0	36,1	29,9	37,1
communes rurales	23,4	44,1	23,4	43,1	33,3	50,0
communes urbaines	21,6	33,4	19,5	32,2	16,8	36,9
espace rural	22,5	44,1	23,6	45,0	31,8	53,7
espace périurbain*	26,2	40,0	25,4	38,2	33,6	39,3
pôles urbains	20,9	31,9	20,0	30,0	26,4	34,2
unités urbaines						
< 5000 habitants	26,3	43,8	23,2	40,8	32,7	47,8
5000-9999 hab.	25,9	42,2	22,1	38,6	30,9	44,7
10 000- 19 999 hab.	26,0	41,4	21,6	37,2	30,5	42,7
20 000- 49 999 hab.	24,3	38,3	19,6	33,9	28,6	39,7
50 000- 99 999 hab.	24,1	37,9	19,8	33,4	29,1	38,9
100 000-199 999 hab.	22,4	35,9	19,5	33,2	29,1	38,0
> 200 000 hab.	19,8	31,7	18,2	29,0	26,1	33,3
agglomération parisienne	17,4	24,3	13,8	20,3	19,5	23,7

Source : RGP 1990 (1/4), personnes de référence des ménages

\*espace périurbain + espace multipolarisé

\*\*ménages ayant changé de logement entre 1982 et 1990

**Tableau 1 : Les ménages ouvriers selon les types de communes**

Si désormais près de la moitié des ouvriers sont propriétaires de leur logement<sup>(5)</sup>, cette acquisition n'a été possible pour eux que dans l'espace rural, où ils étaient souvent propriétaires ou héritiers d'un terrain. Le développement d'un modèle interclassiste de l'habitat pavillonnaire suppose une large gamme de prix fonciers qui découle de la taille des unités urbaines et de l'inégale distance au centre-ville (tableau 2). En règle générale, les plus aisés parviennent à se loger plus près du centre d'un pôle d'emploi, les moins aisés sont contraints de se loger plus loin, s'ils souhaitent accéder à la propriété d'une maison individuelle. Pour eux, l'installation à la campagne est plus souvent acceptée que réellement souhaitée : ne s'agit-il pas de ruraux "malgré eux", souffrant parfois, quoiqu'ils s'en défendent, d'un sentiment d'éloignement, sinon d'exclusion ? C'est en tout cas parmi les ménages d'ouvriers que la proportion de "très satisfaits" parmi les propriétaires de pavillon est la plus faible<sup>(6)</sup>, et que les raisons de déménagement invoquées par les nouveaux installés font le plus référence à l'environnement social ou architectural des quartiers qu'ils ont quittés<sup>(7)</sup>.

On pourrait objecter que la dichotomie rural/urbain<sup>(8)</sup> offre une vision par trop simpliste du territoire français. Nous l'avons donc précisée en tenant compte de la taille des agglomérations urbaines, de la différence entre villes-centres et banlieues, et de l'appartenance des communes rurales aux ZPIU<sup>(9)</sup>. Ceci ne remet pas en cause les observations précédentes, mais permet simplement d'affiner la description du gradient social. La proportion des ouvriers décroît avec la dimension de la commune et de l'unité urbaine : la distance au centre-ville, ou à la grande ville, règle le niveau des coûts fonciers.

Le nouveau zonage en aires urbaines mis au point par l'INSEE<sup>(10)</sup> permet de mieux mettre en évidence le rôle des bassins d'emploi dans la structuration sociale du territoire par les valeurs foncières (tableau 1). Les contrastes apparaissent encore plus nets si l'on prend en compte les seuls actifs salariés, relevant d'un marché du travail de plus en plus unifié : des relations fortes existent entre la structure socioprofessionnelle des populations résidentes, le coût des logements (en particulier des maisons individuelles, de plus en plus prisées par les familles ayant des enfants) et la zonation du territoire français fondée sur la distance à la ville et la taille des agglomérations urbaines.

Type de commune	Prix en Francs		% ménages ouvriers parmi les propriétaires de pavillons	% pavillons construits sur des terrains possédés ou hérités (Province)
	Ile-de-France	Province		
pôles urbains	1 194 938	801 806	15,4	7,0
périurbain	941 067	730 836	23,6	15,8
espace rural	n.s.	677 252	21,1	17,1
communes rurales hors ZPIU	n.s.	710 454	14,4	34,9
communes rurales en ZPIU	860 842	688 882	23,9	17,8
centre petite ville	1 026 824	768 955	19,6	9,2
banlieue petite ville	881 423	644 320	19,7	11,5
centre ville moyenne	n.s.	848 856	13,7	10,1
banlieue ville moyenne	890 852	598 888	18,3	3,0
centre grande ville		945 938	11,7	15,3
banlieue grande ville		848 647	17,3	5,1
Petite Couronne*	1 306 245		10,5	
Grande Couronne**	1 194 347		12,3	

Source : ENL 1996 Champ : France métropolitaine

Petite ville : moins de 50 000 habitants ; Ville moyenne : 50 000 à moins de 200 000 habitants ;

Grande ville : 200 000 habitants ou plus.

\*Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne. \*\* Seine-et-Marne, Yvelines, Essonne, Val-d'Oise.

**Tableau 2 : Les maisons individuelles construites entre 1992 et 1996  
Prix d'achat, part des ménages ouvriers et mode d'acquisition des terrains**

Certes le modèle pavillonnaire périurbain a été porté au départ (à la fin des années soixante et au début des années soixante-dix) par des ménages appartenant aux couches moyennes voire aisées (Bauer et Roux, 1976 ; Jaillet et Jalabert, 1982 ; Berger, 1993), en particulier par les plus mobiles d'entre-elles, celles qui ont pu le plus rapidement constituer le capital de base nécessaire à l'acquisition, disposer d'une aide familiale et bénéficier de la plus grande variété de crédits bancaires. Mais progressivement, ce modèle s'est imposé à des catégories plus modestes comme la seule alternative offerte (compte tenu des politiques publiques) aux ménages souhaitant disposer de plus d'espace pour se loger, et désireux de quitter le parc collectif locatif, en particulier les quartiers de grands ensembles, de plus en plus considérés comme des lieux dévalorisés de mélange social. La réforme de l'aide au logement, avec la création des PAP et de l'APL en 1977, a conduit un nombre croissant des ménages ouvriers à quitter le parc HLM pour s'installer en pavillon à la périphérie des villes : ils ont représenté, entre 1982 et 1990, un tiers des nouveaux installés en maison individuelle dans l'espace périurbain, mais seulement un ménage sur 4 dans les pôles urbains.

Pour beaucoup de ménages ouvriers, l'entrée dans le parc pavillonnaire en propriété est considéré, outre les avantages qu'offre la maison individuelle à la vie des différents membres de la famille (A. et N. Haumont, 1977), comme le moyen d'acquérir un patrimoine et de manifester qu'une étape est franchie dans la stabilisation de la famille, voire comme une assurance face aux risques croissants de chômage et un moyen de compenser les pertes de revenus à l'âge de la retraite. Par rapport aux autres catégories socioprofessionnelles, les ménages ouvriers recourent plus souvent à l'auto-construction et aux achats de maison sur catalogue, moins souvent aux services personnalisés d'un entrepreneur et d'artisans du bâtiment ou à l'achat d'une maison clés en mains. Cependant, en Ile-de-France, la généralisation des programmes livrés clés en main par des promoteurs, et de la fourniture par les vendeurs de maisons sur catalogue d'un terrain dans un lotissement (tableau 3) rencontre également le désir de plus en plus répandu de se constituer en communautés de pairs, bénéficiant de revenus assez proches (au moins lors de l'acquisition du bien immobilier) et de modes de vie similaires. Alors même que l'équipement automobile des ménages augmente leur degré de liberté à l'égard des lieux d'emploi, la recherche d'une plus grande homogénéité sociale des lieux de résidence, de la proximité de certains équipements scolaires, commerciaux ou de loisirs, a conduit à un renforcement des images de marque sociale des lieux.

Mode de construction	Communes rurales hors ZPIU hors IDF	Communes rurales en ZPIU hors IDF	Villes de moins de 50 000 hab. hors IDF	Villes de 50 000 à 199 999 hab. hors IDF	Villes de plus de 200 000 hab. hors IDF	Agglomération parisienne
auto-construction	21,0	10,4	12,1	10,4	7,4	16,4
par artisan, entreprise BTP	60,0	48,7	46,3	29,1	44,7	16,7
maison sur catalogue :						
- terrain possédé ou hérité	-	4,2	12,3	5,3	2,2	-
- terrain acheté personnellement	19,0	27,0	23,0	35,1	26,6	15,7
- terrain acheté à société, isolé	-	1,7	-	4,9	-	-
- terrain acheté à société, lotissement	-	2,7	1,5	-	10,4	16,6
achat clés en mains à promoteur	-	5,3	4,7	15,1	8,7	34,6

Source : ENL 1996 Champ : France métropolitaine

**Tableau 3 : Filières de production des maisons individuelles construites entre 1992 et 1996 et occupées par des ouvriers, selon le type de commune**

Mais si les ménages privilégient de plus en plus souvent le logement par rapport à un emploi de moins en moins stable sur une longue période, il reste que les distances de navettes acceptées comportent des seuils qui ne sont qu'exceptionnellement dépassés, et qui relèvent aussi bien de considérations financières – les catégories les plus modestes ont toujours les navettes les plus courtes, même si les écarts se réduisent (Berger, 1999 ; Berger, et al., 2002) – que de contraintes dans l'organisation des

budgets-temps des ménages. Or plus de la moitié des conjointes des ouvriers propriétaires de pavillon<sup>(11)</sup> sont des employées, catégorie pour laquelle les distances des navettes domicile-travail sont les plus courtes et les déplacements entre zones d'emploi les plus faibles (Massot, 1995). Si, à grande échelle, on observe une déconnexion de plus en plus nette entre le profil social des lieux de résidence et celui des emplois qui s'y localisent, à moyenne échelle, les grands contrastes dans la distribution des couches sociales au lieu de résidence s'expliquent essentiellement par l'évolution de la division interrégionale du travail, et ceci est encore plus vrai pour les catégories les plus modestes.

## II - L'INÉGALE PRÉSENCE DES OUVRIERS DANS LE PARC PAVILLONNAIRE, REFLET DE LA DIVISION INTERRÉGIONALE DU TRAVAIL

En effet, si on les observe au niveau du département (qui constitue une échelle souvent pertinente pour la description des combinaisons sociales, et correspond à un niveau d'intervention des collectivités territoriales en termes d'emplois et d'aide sociale), on constate que les profils socioprofessionnels des propriétaires de pavillon sont plus proches entre villes, couronnes périurbaines et espaces ruraux d'un même département qu'entre deux départements. Le degré de ressemblance entre les profils socioprofessionnels des propriétaires de pavillon dans les espaces ruraux, périurbains et urbains d'un même département, mesuré par les coefficients de corrélation linéaire, est très élevé (tableau 4). On observe toujours de très fortes corrélations entre la proportion d'ouvriers propriétaires de pavillon dans les communes urbaines, périurbaines, et rurales d'un même département. Par contre, la proportion d'ouvriers parmi les pavillonnaires et, par suite, l'éventail social des propriétaires, varient beaucoup d'un département à l'autre : ils reflètent les types d'emplois et de qualifications qu'offre l'économie locale (Berger, 1993).

Ceci se comprend aisément : villes et campagnes d'un même département participent d'un même bassin d'emploi, d'un même système d'habitat et d'emploi. Ainsi la composition sociale des ménages pavillonnaires reflète à la fois la structure du marché du travail régional et le type de commune de résidence. Dans un même département, les ménages ouvriers sont proportionnellement plus nombreux dans l'espace rural que dans les communes périurbaines, dans le périurbain que dans les pôles urbains. Pour un type d'espace donné, par exemple l'ensemble des communes périurbaines et multipolarisées, la place prise par les ouvriers dans le parc pavillonnaire renvoie aux caractéristiques du marché du travail local (fig. 1).

CSP de la personne de référence	Communes rurales/ urbaines	Pôles urbains/ périurbain	Périurbain/ espace rural	Pôles urbains/ espace rural
Patrons ind. + commerce	0.72	0.84	0.30	0.30
Cadres	0.89	0.80	0.40	0.29
Professions intermédiaires	0.81	0.63	0.42	0.33
Employés	0.40	0.68	0.41	0.26
<i>Ouvriers</i>	<i>0.80</i>	<i>0.68</i>	<i>0.62</i>	<i>0.53</i>
Retraités, inactifs	0.72	0.34	0.55	0.40

Source : RGP 1990 1/4. Périurbain : couronnes périurbaines + communes multipolarisées

**Tableau 4 : Coefficients de corrélation des CSP des propriétaires de pavillons entre types de communes en 1990**

Au fil du temps, la traditionnelle division du territoire de part et d'autre d'une ligne courant du Havre à Marseille s'estompe. Si les campagnes du Nord et de l'Est gardent la trace, dans leur composition sociale, de leur passé industriel et ouvrier et des difficultés d'une reconversion vers des activités relevant plus souvent du secteur tertiaire, celles de la région parisienne semblent n'avoir rien conservé de l'héritage du grand pôle industriel francilien. L'explosion des emplois de cadres et professions intermédiaires a accru la concurrence pour l'accès à la propriété d'un pavillon, si bien qu'une part des ouvriers du bassin d'emploi francilien réside désormais dans l'Oise ou l'Eure-et-Loir, voire dans l'Orne, et accomplit chaque jour des navettes vers l'agglomération parisienne. La décentralisation des fonctions productives vers les bassins de main-d'œuvre de l'Ouest et du Bassin parisien a fait des

campagnes du grand Ouest un des principaux lieux d'expansion d'une périurbanisation ouvrière, localement renforcée par des traditions d'implantation de l'industrie en milieu rural. Par contre, dans la plupart des départements de la France du sud, l'empreinte très faible de la première révolution industrielle a conduit à près d'un siècle d'exode des jeunes adultes. Ils ont, de ce fait, été largement tenus à l'écart du redéploiement des établissements industriels dans les années soixante et soixante-dix et les ménages ouvriers y sont nettement moins représentés dans les sociétés périurbaines.

La clientèle des pavillons périurbains est alimentée à la fois par des exurbains – plus souvent issus des banlieues que des centres-villes – et par des ruraux qui ont cessé de quitter la campagne quand ils accèdent à des emplois urbains. Face à un marché du travail qui fait de plus en plus appel à la fois aux habitants des villes et à ceux des campagnes, il paraît donc nécessaire de repenser les différences entre société rurale et société urbaine.

En termes de physionomie des espaces, d'affectation des sols, de niveaux de densité et de forme d'implantation du peuplement, on est bien en présence de types d'espace différents. Mais en matière de composition sociale, on observe plutôt un gradient qu'une opposition entre villes et campagnes. Et l'importance croissante des mobilités qui les unissent plaide en faveur d'un réexamen de ces catégories et de leurs relations. La moitié des ouvriers nouveaux installés en pavillon entre 1992 et 1996 réside dans des communes rurales, alors qu'un ménage sur quatre seulement y habitait précédemment. Près de la moitié des ouvriers résidant auparavant dans l'agglomération parisienne s'installant en pavillon se dirige vers des communes rurales, moins d'un sur deux reste dans l'unité urbaine de Paris. Alors que 57 % des ouvriers en quête de pavillons habitaient précédemment un pôle urbain, un ménage sur trois seulement a pu se porter acquéreur en zone urbaine : la moitié des "exurbains" s'est installée en zone périurbaine<sup>(12)</sup> ou dans l'espace rural (ENL 1996), et ils constituent la moitié des nouveaux pavillonnaires périurbains et un quart des nouveaux installés en maison individuelle dans l'espace rural.

Ainsi, deux facteurs principaux rendent compte, à moyenne échelle, des écarts de profil social dans le parc pavillonnaire. D'une part, l'effet local ou régional : les profils sociaux régionaux sont commandés par les nouvelles formes de division interrégionale du travail et sont plus différents entre eux que ne le sont l'urbain et le rural d'une même région. D'autre part, la distance au centre-ville qui règle le niveau des coûts fonciers. L'exemple d'une grande région parisienne – l'Ile-de-France et les huit départements qui la bordent – qui comporte à la fois des espaces fortement métropolisés et des campagnes peu densément peuplées, va nous permettre de préciser cette structuration sociale de l'espace, et de mettre en évidence les interrelations entre villes et campagnes, en termes de choix résidentiel des ménages ouvriers, de localisation des emplois, et de migrations au cours du cycle de vie.

### III - OUVRIERS EN RÉGION PARISIENNE : DE LA BANLIEUE AUX MARGES DE L'ILE-DE-FRANCE

Les cartes figurant la proportion de ménages ouvriers résidant hors pôles urbains et celle des ouvriers, actifs ou retraités, propriétaires de pavillons périurbains, soulignent la spécificité de la région parisienne. Autrefois première concentration ouvrière du pays, l'Ile-de-France a connu, au cours du dernier quart de siècle, à la fois une érosion considérable des effectifs et une profonde transformation du groupe ouvrier. Entre 1975 et 1999, le nombre de ménages ouvriers résidant dans la région capitale a diminué de près d'un quart et ils ne représentent plus qu'un ménage francilien sur sept, au lieu d'un sur quatre en 1975. De plus, la composition de la population ouvrière a profondément changé : la part des ouvriers qualifiés par rapport aux non qualifiés s'est accrue – on compte 2,7 ouvriers qualifiés pour un OS-manœuvre en 1999, 2 fois plus qu'en 1975 –, et surtout, les étrangers représentent une part croissante des ouvriers parisiens. Si les ménages dont la personne de référence est étrangère ou française par acquisition ne représentaient qu'un ouvrier francilien sur trois en 1990, la moitié des actifs étrangers franciliens sont ouvriers, et c'est le cas de près d'un Français par acquisition sur quatre. De plus, les différences de qualification sont importantes : en 1990, les actifs étrangers étaient 2 fois plus souvent ouvriers qualifiés, mais 3 fois plus souvent ouvriers non qualifiés que les Français ; la moitié des OS-manœuvres franciliens étaient étrangers ou d'origine étrangère.

Les différences observées au niveau du statut professionnel se retrouvent en termes de structures des ménages : les couples bi-actifs constituaient en 1990 deux ménages d'ouvriers français sur trois, mais seulement un ménage ouvrier étranger sur deux, ceux-ci vivant encore fréquemment en foyer ou dans des ménages de cohabitants (un ouvrier étranger sur dix, au lieu d'un Français sur trente). De plus, les conjointes d'ouvriers étrangers ont moins souvent une activité professionnelle : les ménages où seul l'homme est actif sont 2 fois plus fréquents que parmi les ouvriers français. Positions professionnelles moins qualifiées et structures des ménages étrangers se traduisent en termes de revenus et, conjugués avec des projets migratoires plus souvent frappés d'aléas, expliquent la faible proportion de propriétaires et la forte proportion de locataires HLM parmi les ouvriers étrangers. Les ouvriers étrangers sont 2 fois moins souvent propriétaires de leur logement que les Français, mais, contrairement à l'opinion courante, ils n'accèdent pas plus, en proportion, au parc social, que les ouvriers français (tableau 5).

De cette dualité de la classe ouvrière francilienne découle une opposition entre deux grandes formes de localisation : d'une part, les cités d'habitat social de la proche banlieue Nord et des zones industrielles de la vallée de la Seine, à l'aval de Paris comme à l'amont ; d'autre part les pavillons des communes périurbaines de Grande Couronne, en particulier au nord et à l'est de l'Ile-de-France. Si la part des ménages ouvriers franciliens résidant à Paris et en proche banlieue n'a cessé de s'affaiblir en un quart de siècle, elle se renforce au contraire aux marges de l'Ile-de-France (fig. 2), de part et d'autre de la limite de la région (Berger et Saint-Gérand, 1993 ; Berger, 1996). Près de la moitié des ménages ouvriers franciliens, mais seulement un cadre sur trois, résident désormais dans les départements de Grande Couronne, qui n'abritent que 43 % des emplois ouvriers. Encore faut-il tenir compte, pour mesurer l'évolution des relations entre zones d'habitat et zones d'emploi des ouvriers, de l'importance des installations des familles ouvrières dans les huit départements qui bordent l'Ile-de-France. Le Bassin parisien proche fonctionne de plus en plus comme une annexe résidentielle de la capitale, en particulier pour des ménages modestes ayant des enfants et désirant accéder à la maison individuelle à des coûts fonciers plus bas qu'à proximité de l'agglomération. Parmi les nouveaux installés entre 1982 et 1990 dans le Bassin parisien, originaires d'Ile-de-France et continuant à y travailler, une personne de référence sur trois est un ouvrier, et six ménages ouvriers sur dix sont des couples bi-actifs, dont, dans deux cas sur trois, la conjointe est une employée.

Nationalité	Collectif HLM	Collectif à loyer libre	Collectif en propriété	Individuel en propriété	Autres types de logements*
Français de naissance	32,8	20,1	11,0	25,4	10,7
Français par acquisition	30,9	21,7	13,6	25,2	8,6
Étrangers	30,8	32,3	9,2	11,6	16,1

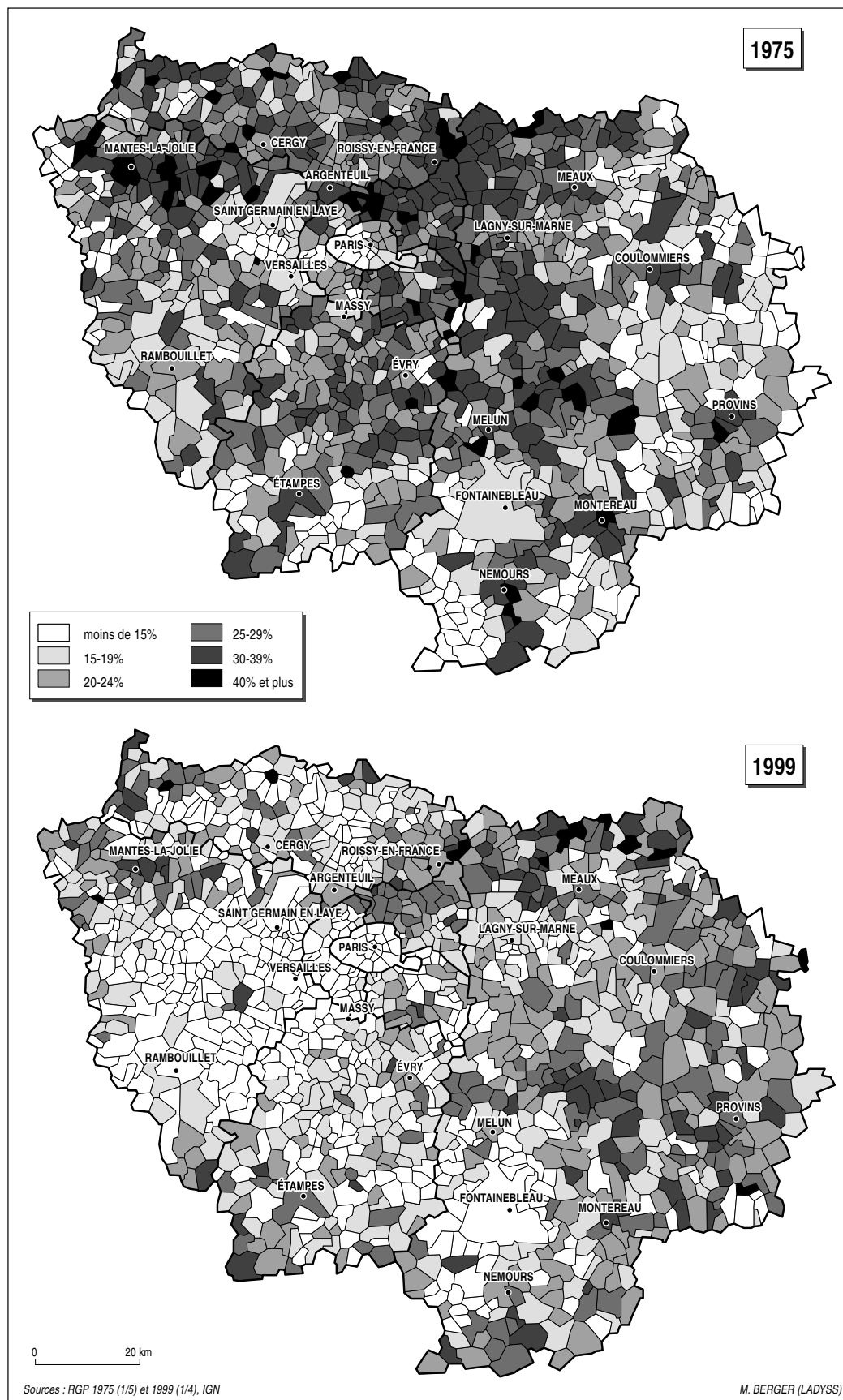
Source : RGP 1990, 1/4

\*dont logement par l'employeur, logement à titre gratuit, sous-location etc...

**Tableau 5 : Types de logements des ouvriers franciliens, selon leur nationalité, en 1990**

Ces ménages ouvriers ont quitté l'Ile-de-France, en particulier la Seine-Saint-Denis et le Val d'Oise, pour accéder à la propriété (c'est le cas de 83 % d'entre eux) et/ou à la maison individuelle (87 % de pavillonnaires). Ils choisissent le plus souvent de s'installer dans des communes rurales ou de petites unités urbaines : deux tiers d'entre eux résident à la campagne. Près de trois quarts des conjointes travaillent en Ile-de-France, plus souvent à Paris et en Petite Couronne que les personnes de référence. L'extension de la zone de résidence des actifs franciliens a certes été favorisée par le desserrement des emplois au sein de la région capitale, mais même si la proportion de ceux qui travaillent dans la zone centrale de l'agglomération parisienne diminue, 40 % de ces actifs, hommes ou femmes, parcourent chaque jour plus de 50 km pour se rendre à leur travail.





**Fig. 2 : Les ménages ouvriers en Ile-de-France**

Au cours des dernières décennies, la part des catégories modestes, employés et ouvriers, et des familles comptant plus de deux enfants n'a cessé de croître parmi les originaires de la région parisienne s'installant dans le Bassin parisien proche (Berger, 1996). L'évolution est encore plus nette pour les ménages habitant des pavillons neufs. Le fort renchérissement du coût du logement en Ile-de-France a progressivement reporté vers la périphérie la demande des familles les plus modestes et/ou les plus nombreuses. Les marges de l'Ile-de-France participent donc de plus en plus à la spécialisation sociale des espaces de résidence au sein d'une grande région métropolitaine. Dans la première couronne de cantons – principalement ruraux – qui jouxte l'Ile-de-France et où près d'un ménage sur cinq vient de la région parisienne, ouvriers, contremaîtres et agents de maîtrise représentent près d'1/3 des nouveaux installés entre 1982 et 1990.

C'est pour devenir propriétaire d'un pavillon que l'on choisit, ou que l'on accepte, de s'éloigner de son lieu de travail. Et si les cadres et professions intermédiaires ont joué un rôle pionnier dans le desserrement résidentiel en Ile-de-France, le relais est pris désormais par des catégories plus modestes, qui doivent supporter le handicap de localisations rurales de plus en plus fréquentes, avec une moins bonne desserte en équipements, commerces et services, mais aussi en transports collectifs, d'où un accroissement de leur dépendance automobile, et un poids souvent très élevé des coûts de transport dans les budgets des ménages (Polacchini, et Orfeuil, 1999). Quels sont les ancrages identitaires de ces ouvriers et employés néo-ruraux pavillonnaires, venus d'Ile-de-France (et, pour un grand nombre d'entre eux, du parc collectif locatif), et qui y retournent chaque jour pour leur travail ? Quel est leur degré réel d'appartenance aux sociétés rurales locales, en dehors de la scolarisation des enfants ?

L'amélioration du système de transport régional a rendu possible l'étalement résidentiel périurbain, mais le desserrement des emplois, bien que sensible, ne s'est pas effectué au même rythme que celui des résidences, et les ouvriers, de même que leurs conjointes employées, constituent les catégories dont les navettes domicile-travail ont connu la plus forte augmentation relative (Berger, *et al.*, 1997).

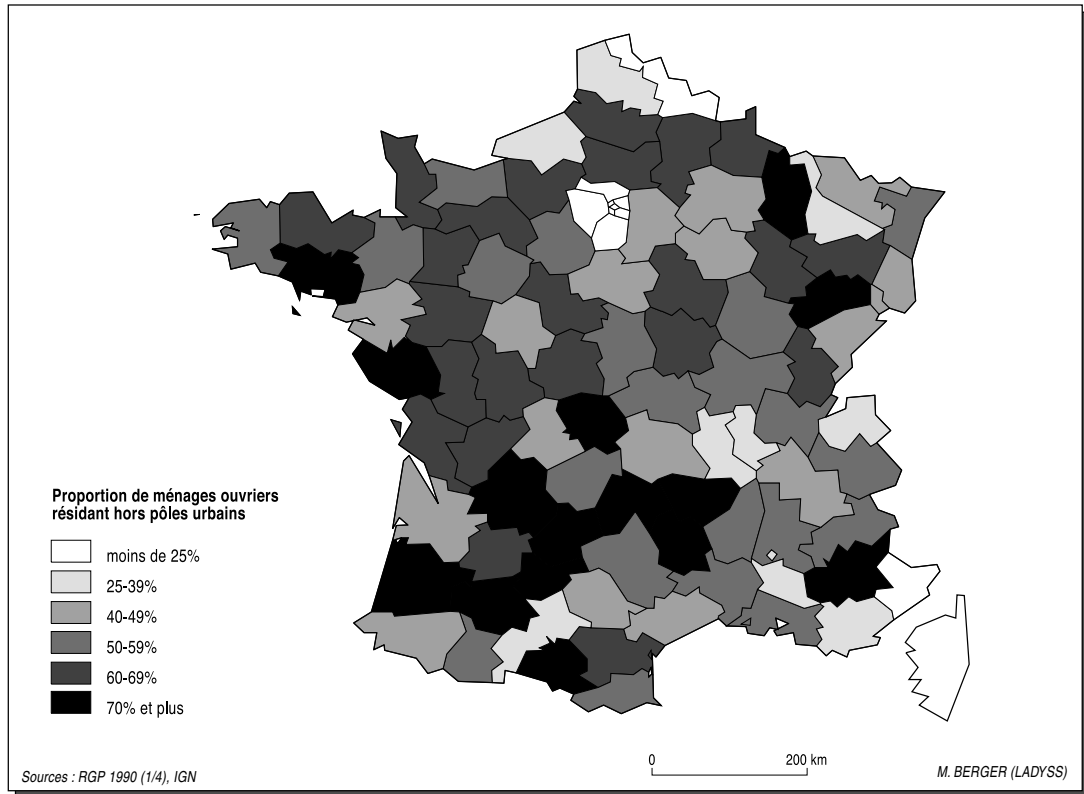
L'exemple des stratégies résidentielles des ouvriers des grandes usines automobiles, qui ont quitté le tissu urbain central pour disposer de terrains plus vastes et moins coûteux permettant l'automatisation croissante de la production, met en évidence la dualité croissante de la classe ouvrière parisienne. Nous évoquerons ici l'évolution du bassin d'emploi de l'usine Renault de Flins, déjà étudié au début des années quatre-vingt (Guillon, 1988).

Fondée en 1951 comme une usine "décentralisée" avant la lettre, l'usine située au sein des grandes zones industrielles de la Seine aval, à 40 km de Paris, comptait encore en 1990 plus de 10 000 emplois, dont trois quarts d'ouvriers. La main-d'œuvre ouvrière de l'usine de Flins se composait alors pour moitié d'étrangers et de Français par acquisition, comme d'ailleurs celle de Peugeot à Poissy, de dimension comparable, alors qu'en proche banlieue, Renault à Billancourt comme Citroën à Aulnay employaient plus de deux tiers d'ouvriers d'origine étrangère. À Flins comme à Poissy, deux ouvriers sur trois sont qualifiés, mais le niveau de qualification comme les stratégies résidentielles opposent ouvriers français et étrangers (tableau 6).

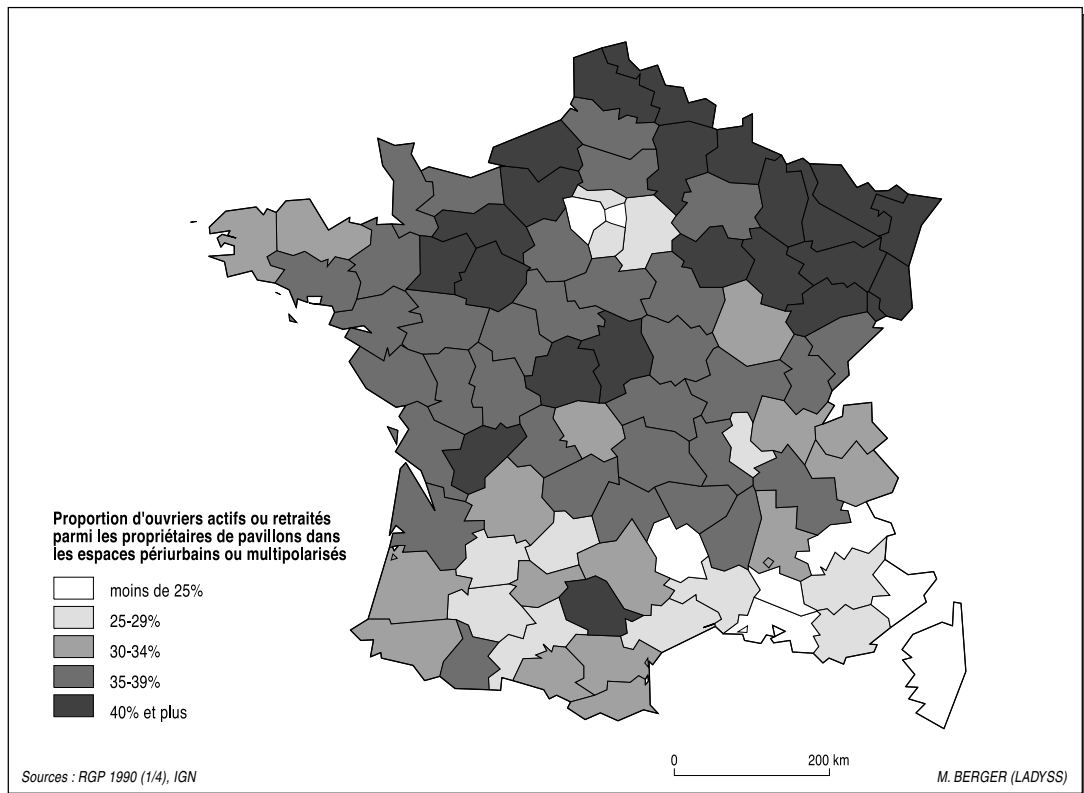
Nationalité	% ouvriers qualifiés	% résidant en HLM	% propriétaires de pavillons	% logeant en foyers	% résidant hors Ile-de-France
Ensemble	61,9	35,7	34,1	6,9	18,7
Français de naissance	81,8	21,6	59,0	0,5	28,5
Étrangers et Français par acquisition	43,8	47,7	11,9	12,8	5,3

Source : RGP 1990 (1/4)

**Tableau 6 : Les ménages français et étrangers de l'usine Renault de Flins en 1990**



**Fig. 3 : Les ménages ouvriers en 1990**



**Fig. 4 : Les ouvriers propriétaires de pavillons périurbains en 1990**

Compte tenu de la structure des parcs de logements des différentes couronnes de la région parisienne, les localisations des ouvriers français et étrangers de l'usine de Flins sont radicalement différentes. En 1990, près de trois ouvriers français sur dix résident hors Ile-de-France, six sur dix sont propriétaires d'un pavillon (84 % parmi les actifs habitant hors Ile-de-France). La moitié des étrangers et Français par acquisition sont locataires dans le parc social en Grande Couronne, moins d'un sur vingt réside hors Ile-de-France, et, à l'exception des Italiens ou des Portugais, ils sont presque totalement absents de l'espace périurbain. Si un ouvrier français sur cinq est logé en HLM, il s'agit beaucoup plus souvent de cités plus petites, moins stigmatisées que ne le sont les grands ensembles de Mantes-la-Jolie ou des Mureaux, construites dans des communes de relative mixité sociale (fig. 3).

Entre 1982 et 1990, si l'usine a perdu le quart de ses effectifs ouvriers, et si la part relative des étrangers et des Français par acquisition ainsi que leur qualification s'est renforcée, l'écart entre ouvriers français et étrangers s'est renforcé, en termes de localisations et de stratégies résidentielles. Moins d'un ouvrier français sur deux était propriétaire d'un pavillon en 1982, deux sur trois le sont en 1990 et ces nouvelles acquisitions ont été effectuées, pour l'essentiel, hors Ile-de-France. Un ouvrier français sur quatre habitait en HLM en 1982 ; huit ans plus tard, il n'y en a plus qu'un sur cinq.

Cette dualisation croissante de la classe ouvrière n'est pas spécifique des grandes usines automobiles de la vallée de la Seine : elle caractérise l'ensemble du groupe des ouvriers franciliens. Au cours des années quatre-vingt, l'abandon du parc social et l'accession à la propriété, de plus en plus loin de leurs lieux de travail, là où les valeurs foncières le leur permettaient, se sont accélérés : le solde annuel moyen des mouvements du collectif HLM vers l'individuel en propriété est passé de 2 280 ménages d'ouvriers entre 1979 et 1984 à 3 478 entre 1984 et 1988, puis 3 833 entre 1992 et 1996. Après un net fléchissement au plus fort de la flambée spéculative de l'immobilier au tournant de la décennie (moins de 2 000 ménages en moyenne chaque année de 1988 à 1992) et en dépit d'une forte diminution de la construction pavillonnaire dans les années quatre-vingt-dix, la périurbanisation de la classe ouvrière francilienne, démarrée tardivement compte tenu du niveau des prix pratiqués dans la région, se poursuit. Le redémarrage de l'exurbanisation des ouvriers, en particulier en Seine-et-Marne, est très net depuis la mise en place des "prêts à taux zéro" (Atlas des Franciliens, t. 2, 2001).

Alors que l'accession à la propriété pavillonnaire a conduit, au cours des deux dernières décennies, à une diffusion des ménages ouvriers vers la Grande Couronne, on observe que, dans le même temps, les processus de spécialisation sociale des quartiers et des communes s'accroissent. En témoignent, par exemple, les ressemblances de plus en plus fortes entre les profils socioprofessionnels des ménages entrants et sortants d'une même commune, qu'il s'agisse des mouvements intra-régionaux ou des échanges avec la province. Et ceci s'observe tout autant dans les communes de l'agglomération parisienne que dans les autres unités urbaines et les cantons ruraux de l'Ile-de-France. Alors que dans les années soixante-dix, les communes périurbaines, en particulier en seconde couronne, se caractérisaient par une relative mixité sociale et un assez large éventail social des entrants, les processus de spécialisation sociale n'ont cessé de s'y renforcer dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, tout comme dans l'agglomération parisienne et dans les cantons ruraux.

Ce double mouvement de diffusion en grande couronne et de renforcement des spécificités ouvrières dans les anciennes banlieues industrielles en déclin démographique a conduit, de fait, à la fois à un éclatement et à un effritement des espaces ouvriers. Alors que les cadres, et, dans une large mesure, les professions intermédiaires ont eu les moyens de construire leurs extensions pavillonnaires périurbaines dans la continuité de leurs anciennes localisations résidentielles, en particulier au sud-ouest de l'agglomération, les espaces d'implantation des ouvriers paraissent de plus en plus disjointes. D'un côté, un parc social de proche et moyenne banlieue de plus en plus stigmatisé, où la proportion de ménages d'origine étrangère, particulièrement fragilisés par les restructurations du système productif, tend à s'accroître, à côté d'ouvriers français aujourd'hui de plus en plus souvent retraités. De l'autre, de nouveaux espaces pavillonnaires récemment occupés, dans les espaces souvent les moins bien desservis par les réseaux lourds de transport en commun, conduisant à une forte dépendance automobile au sein de ménages de plus en plus souvent biactifs, comportant de jeunes enfants et des adolescents et fortement demandeurs de services de type urbain. Quoi d'étonnant à ce que ces familles, souvent lourdement endettées, et subissant de plein fouet les fluctuations de la conjoncture

économique, qu'il s'agisse du risque de perte d'emploi, du loyer de l'argent ou des prix des carburants, constituent de plus en plus souvent la clientèle de partis protestataires ?

## Conclusion

Au cours des dernières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, la classe ouvrière française a été bouleversée, dans ses effectifs, sa composition et son assiette territoriale, à la fois par les évolutions du système productif (désindustrialisation, redéploiement des fonctions de production...) et par les nouvelles formes d'implantation du peuplement. Les deux aspects ne sont pas indépendants : la périurbanisation n'a pris une telle ampleur que parce que les emplois se sont eux-mêmes desserrés, à une échelle certes plus modeste que l'habitat. Ce desserrement s'explique en grande partie par l'évolution des technologies de production et de transport, mais aussi par un désengagement croissant des entreprises à l'égard d'un patrimoine foncier perçu au mieux comme un capital susceptible d'autres types de plus-values, mais surtout comme un obstacle à la mobilité nécessaire dans leur quête de réduction des coûts. La dispersion croissante d'une classe ouvrière en mal d'accession à la propriété a été largement souhaitée, voire favorisée, par un patronat soucieux de réduire les risques politiques des concentrations ouvrières. Leur éclatement actuel et la dualisation croissante du groupe social des ouvriers ne sont-ils pas, à terme, porteurs de risques autrement plus lourds pour l'évolution du tissu social ? Quoiqu'il en soit, l'observation des stratégies résidentielles des ménages, et tout particulièrement celles des ouvriers, oblige à repenser la traditionnelle opposition entre sociétés urbaines et sociétés rurales. La compréhension de l'évolution du peuplement des campagnes, comme celle des espaces périurbains, appelle désormais la prise en considération de la division sociale de l'espace dans son ensemble : les processus de ségrégation résidentielle, plus souvent étudiés dans les espaces urbains, ne s'arrêtent pas aux portes des villes.

## Notes

1 - Une partie de ce texte a fait l'objet d'une communication au colloque "Nouvelles urbanités, nouvelles ruralités en Europe" (Strasbourg, mai 2000). Cf. M. Berger, 2002 in Y. Luginbuhl (dir.).

2 - Au sens du zonage en aires urbaines de l'INSEE (cf.T. Le Jeannic, 1996).

3 - L'étude repose sur l'exploitation des fichiers - détail du RGP de 1990 (au 1/4) et de l'ENL de 1996. Nous remercions le LASMAS, et en particulier I. Fournier et A. Kych, de nous avoir donné accès à ces fichiers. Il ne nous a pas été possible d'actualiser les données et seuls quelques résultats du RGP de 1999 concernant l'Ile-de-France ont pu être utilisés.

4 - Selon l'ENL de 1996, 45 % des ouvriers et 58 % des cadres sont propriétaires de leur résidence principale ; dans les communes rurales, sept ménages ouvriers sur dix sont propriétaires, mais seulement un sur trois en ville.

5 - À l'ENL de 1996, parmi les ménages propriétaires de pavillons, 48 % des cadres, 42 % des professions intermédiaires et 38 % des employés mais seulement 29 % des ouvriers se déclaraient très satisfaits de leur logement. Ces derniers sont 2 fois plus nombreux que les cadres à juger leurs conditions de logement acceptables, insuffisantes ou très insuffisantes.

6 - Parmi les ouvriers nouveaux installés en pavillon entre 1992 et 1996, à peine un sur cinq justifie son choix par la recherche d'un environnement plus aéré, alors qu'un sur trois évoque le bruit, 28 % l'insécurité ou l'incompatibilité de mode de vie avec le voisinage, 12 % la mauvaise qualité architecturale ou la dégradation du quartier qu'ils ont quitté. À revenu souvent équivalent, les employés apparaissent beaucoup moins sensibles aux aspects négatifs de leurs anciens logements : comme les cadres et les professions intermédiaires, ils mettent plus souvent en avant la recherche d'un cadre plus aéré.

7 - Au sens de l'INSEE, les Unités Urbaines (ou agglomérations) incluent plus de 2 000 habitants agglomérés dans une zone bâtie continue (où la distance entre constructions avoisinantes n'excède pas 200 m).

8 - Les ZPIU se composent d'unités urbaines, de communes rurales industrielles (comportant un ou plusieurs établissements industriels, commerciaux ou administratifs de 20 salariés au moins), et de communes dortoirs (communes rurales ayant un faible taux d'agriculteurs et/ou une forte proportion de migrants alternants).

9 - Les pôles urbains sont des unités urbaines comportant au moins 5 000 emplois, sous réserve qu'elles ne soient pas sous la dépendance directe d'un pôle urbain plus important. Les couronnes périurbaines sont constituées des communes rurales ou urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle urbain ou sa couronne. Les communes multipolarisées envoient 40 % au moins de leur population active travailler dans plusieurs pôles urbains. L'espace à dominante rurale comprend des communes rurales, mais aussi de petites unités urbaines. Les pôles urbains regroupaient en 1990 61 % de la population de la France métropolitaine, les couronnes périurbaines et les communes multipolarisées 15 %, l'espace à dominante rurale 24 %.

10 - 52 %, selon l'ENL de 1996.

11 - Au sens large, regroupant communes périurbaines et multipolarisées, selon le zonage en aires urbaines.

## Bibliographie

*Atlas des Franciliens*, 2001. T. 2, *Logement*. INSEE-IAURIF, 113 p.

BAUER G., ROUX J.-M., 1976. *La rurbanisation ou la ville éparpillée*. Paris, Seuil, 192 p.

BERGER M., 2002. Pavillonnaires des villes, pavillonnaires des champs. In Y. LUGINBUHL (dir.), *Nouvelles urbanités, nouvelles ruralités en Europe*. PIE-Peter Lang S.A. (sous presse).

BERGER M., 1999. Mobilité résidentielle et navettes domicile-travail en Ile-de-France. *Espace, Populations, Sociétés*, 2, pp. 207-217.

BERGER M., BEAUCIRE F., SAINT-GÉRARD T., 1997. Les navettes domicile-lieu de travail en Ile-de-France. Quelques points de repère. In OBADIA A. (dir.), *Entreprendre la Ville*. Éd. de L'Aube, pp. 175-188.

BERGER M., 1996. Trajectories in Living Space and Employment and Housing Stock. The example of the Parisian Metropolis in the 1980s and 1990s. *International Journal for Urban and Regional Research*, 20, 2, pp. 240-254.

BERGER M., SAINT-GÉRARD T., 1993. La division sociale de l'espace périurbain en Ile-de-France, application d'un système d'information statistique et cartographique. *Strates*, 7, pp. 43-57.

BERGER M., BONTRON J.C., 1993. Renouveau du parc de logement et diversification sociale dans l'espace rural français. In *Géographies et campagnes*. Mélanges Jacqueline Bonnamour, École Normale Supérieure de Fontenay/Saint-Cloud, pp. 171-178.

BERGER M., 1993. L'âge d'or de la maison individuelle. In *La société française*, Données sociales, INSEE, pp. 430-437.

JAILLET M.C., JALABERT G., 1982. Politique urbaine et logement : la production de l'espace pavillonnaire. *L'Espace géographique*, 4, pp. 293-306.

GUILLOM M., 1988. Ouvriers étrangers et français des usines Renault. Pratiques de mobilisation de la main d'œuvre. *Espace, Populations, Sociétés*, 3, pp. 455-466.

HAUMONT A., HAUMONT N., 1977. *L'habitat pavillonnaire*. CDU.

LE JEANNIC T., 1996. Une nouvelle approche territoriale de la ville. *Économie et Statistique*, 294-295, pp. 25-45.

MASSOT M.H. (dir.), 1995. *Espaces de vie, espaces de travail, 15 ans d'évolution*. INRETS, 114 p.

POLACCHINI A., ORFEUIL J.P., 1999. Les dépenses des ménages franciliens pour le logement et pour les déplacements. *Recherche, Transports, Sécurité*, 63, pp. 31-44.